

*Prescriptions nationales pour la
dématérialisation des documents
d'urbanisme*

***Consignes de saisie des
Métadonnées INSPIRE pour les
documents d'urbanisme***



CNIG
Décembre 2017

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

Titre	Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE
Date	8 décembre 2017
Sujet	Prescriptions nationales du CNIG pour la dématérialisation des documents d'urbanisme de type : POS – PLU – CC – PSMV
Description du document	Ce document décrit les consignes de saisie des métadonnées documents d'urbanisme communaux dématérialisés
Version	v2017-12
Version précédente	Consignes de saisie pour les métadonnées INSPIRE de documents d'urbanisme v2014
Contributeurs	<p>Le groupe de travail sur la dématérialisation des documents d'urbanisme du CNIG animé par le CEREMA et la DGALN (MCT et MTES), en relation avec l'équipe projet du Géoportail de l'urbanisme.</p> <p>Les participants du groupe sont : DGALN, DHUP, CEREMA, CGDD/MIG, IGN, GéoBretagne, le Crige PACA, AITE, le grand Avignon, SIEA, la FNAU, l'ADAUHR, la DREAL Bretagne, la DDTM de la Manche, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Métropole Nice Côte d'Azur, Rennes Métropole, l'IAU d'Ile de France, ESRI, France, etc.</p>
Format	Formats disponibles du fichier : OpenOffice Writer (.odt), Adobe PDF
Sources	<p>CNIG, <i>Plan local d'urbanisme – Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme</i>. CNIG</p> <p>Code de l'urbanisme – suite au décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme.</p> <p>Guides de recommandation du CNIG : Guide 2013 de saisie des éléments de métadonnées de données version allégée destinée à la saisie.</p> <p>Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE</p> <p>Guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE</p>
Licence	Le présent document est sous Licence Ouverte (Open Licence) Etalab
Statut du document	Document validé par le groupe de travail « dématérialisation des documents d'urbanisme » du CNIG Version projet soumise à appel à commentaires CNIG Version projet à valider par la Commission « DONNEES » du CNIG le 14/12/2017



Préambule

Ce document précise les valeurs à saisir pour les métadonnées des documents d'urbanisme de type PLUI, PLU, POS, PSMV et cartes communales.

Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés. Elles s'appuient sur la version 1.1 du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) » de décembre 2013 et sur le récent guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE.

Périmètre INSPIRE

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans d'occupation des sols (POS), les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et les cartes communales (CC) dépendent du thème usage des sols (annexe 3, thème 4).

Consignes de nommage du fichier

<p>Nom du fichier de métadonnées</p> <p>(recommandation)</p>	<p>Le fichier de métadonnées est nommé :</p> <p>fr-(SIREN/0000INSEE)- (plui/plu/pos/psmv/cc)DATAPPRO{ _CodeDU}.xml</p> <p>L'identificateur de la métadonnée, pour les documents d'urbanisme est constitué de deux blocs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bloc identifiant l'organisme producteur ayant la compétence urbanisme : fr-(SIREN/0000INSEE) • bloc identifiant la donnée : (plui/plu/pos/psmv/cc)DATAPPRO{ _CodeDU} <p>DATAPPRO est de la forme AAAAMMJJ</p> <p>_CodeDU est le suffixe optionnel utilisé dans le cas particulier nécessitant de différencier deux documents d'urbanisme de même type gérés par la même autorité compétente (<i>cf Standard CNIG PLU §4.3, et l'exemple ci-dessous</i>).</p>
<p>Recommandation pour un PLU produit par une commune</p>	<p>Pour une commune ayant approuvé son PLU le 14 décembre 2016, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-0000INSEE-pluDATAPPRO.xml ex : fr-000037151-plu20161214.xml</p>
<p>Recommandation pour une Carte Communale produite par une commune</p>	<p>Pour une commune ayant approuvé sa carte communale le 16 décembre 2016, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-0000INSEE-ccDATAPPRO.xml ex : fr-000037013-cc20161216.xml</p>
<p>Recommandation pour un PLUi produit par une intercommunalité</p>	<p>Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243700911, ayant approuvé son PLUi le 19 décembre 2016 et diffusant un seul document sur son territoire, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-SIREN-pluiDATAPPRO.xml ex : fr-243700911-plui20161219.xml</p>
<p>Recommandation pour deux PLUi gérés par une</p>	<p>fr-SIREN-pluiDATAPPRO _CodeDU.xml ex : fr-243700911-plui20161219_A.xml</p>

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

intercommunalité

et **fr-243700911-plui20170514_B.xml**

Consignes de saisie

1) Identification des données :

Intitulé de la ressource (obligatoire)

Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE :

- L'intitulé contient uniquement le titre de la donnée. L'abréviation ou le sigle est renvoyé au résumé
- Une indication de la zone géographique couverte par le document.

Aucun millésime n'est retenu dans la mesure où seule la version en cours du document d'urbanisme est consultable.

Xpath ISO 19115

Format à respecter – Exigence :

Exemples

identificationInfo[1]*/citation*/title

<type de document> de <territoire>

Plan local d'urbanisme de Lyon

Plan d'occupation des sols de Hoenheim

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux-Lyon

Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Rodez

Carte communale de Belvédère

Résumé de la ressource (obligatoire)

Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible avec :

- une définition commune
- une abréviation ou un sigle
- une indication géographique

Xpath ISO 19115

Recommandation

Exemples

identificationInfo[1]*/abstract

<type de document> numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur <le territoire XX>. Ce <type de document> est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Plan local d'urbanisme (PLU) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce PLU est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Plan local d'urbanisme intercommunal numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la communauté de communes de XX. Ce PLUi est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur le secteur sauvegardé de XX. Ce PSMV est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Plan d'occupation des sols (POS) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce POS est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Carte communale (CC) numérisée. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Cette CC est numérisée conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Type de la ressource (obligatoire) Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : dataset. Certaines interfaces de saisie proposent « jeu de données »

Xpath ISO 19115 **hierarchyLevel**
Exigence **dataset**

Localisateur de la ressource (obligatoire) Le champ est à remplir de la façon suivante :

- Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource mais peut également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources
- Le localisateur est de préférence une URL (résolvable)
- Il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public

Xpath ISO 19115 **transferOptions/*/onLine/*/linkage/URL**

Exemple de localisateur décrivant la ressource

http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732
 (page du site du CNIG contenant le lien vers le standard PLU-CC, etc.)

Exemples de service de téléchargement

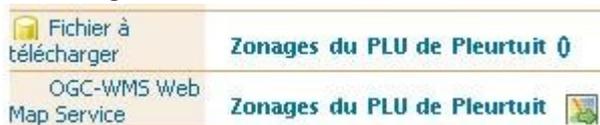
Service de téléchargement du Géoportail de l'Urbanisme : http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/atom/dataset-feed/DU_44183.xml

Exemple de service de visualisation

Service de visualisation du Géoportail de l'Urbanisme : <http://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/vkd1evhid6j5h4hkhyzjto/wms/v?request=GetCapabilities>

Exemple d'une fiche de métadonnées sur GéoBretagne

Pour GéoBretagne le localisateur est un lien WMS, plus un lien de téléchargement de la donnée.



<http://geobretagne.fr/geonetwork/apps/georchestra/?uuid=a1c4db8f-aaa4-4878-bce3-dae1c5f9decc>

Identificateur de ressource unique IRU (obligatoire) L'identificateur de ressource unique est de la forme : [{_CodeDU}](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/document/[insee ou siren]_[typedoc]_[datapro])

Xpath ISO 19115 **identificationInfo[1]*/citation*/identifiant*/code**
Recommandation https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/document/27122_PLU_20170512

FileIdentifiant (recommandé) Le champ **fileIdentifiant** est utilisé par tous les catalogues de métadonnées (en particulier par le Géocatalogue) comme identifiant de la fiche de métadonnées.
 Il doit être unique quelque soit l'outil utilisé pour produire la fiche de métadonnées et peut prendre l'une des deux formes suivantes :

- identique aux règles de nommage du fichier de métadonnées (sans l'extension .xml)
- UUID aléatoirement généré par certaines plate-formes

Remarque

L'IRU est un champ de métadonnées prescrit par Inspire, il identifie la ressource elle-même (série de données ou service).
Le fileIdentifier est un champ technique imposé par l'utilisation du protocole CSW, il identifie la fiche de métadonnées dans le catalogue.

Xpath ISO 19115

fileIdentifier

**Recommandation :
règle de nommage**

PLU : fr-000037151-plu20161214

CC : fr-000037013-cc20050523

PLUi : fr-243700911-plui20161219

Exemple 2 : UUID

ffb67da8-dece-4daa-8515-70e98c8dbc44

(exemple extrait de la fiche de métadonnées des prescriptions ponctuelles du Pays de Redon sur le Géocatalogue)

**Langue de la
ressource**
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource.

Les documents d'urbanisme en France doivent obligatoirement être rédigés en français, le champ est à remplir avec la valeur : **fre**

Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la liste normalisée :

http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/language

Exigence

fre

Encodage
(obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

- format d'échange (format de distribution)
- version de format. Si le numéro de version n'est pas connu, la valeur par défaut sera « inconnue »

Xpath ISO 19115

**distributionInfo*/distributionFormat*/name
distributionInfo*/distributionFormat*/version**

Exemple

ESRI Shapefile

**Encodage des
caractères**
(obligatoire)

Il s'agit de l'encodage des caractères utilisé dans la série de données :

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/characterSet

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

Exigence La liste de codes autorisés pour les jeux de caractères est fournie page 103/103 du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) »

Exemple utf8
8859part1

Type de représentation géographique (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : **vector** (traduction de « vecteur »)

Xpath ISO 19115 `identificationInfo[1]*/spatialRepresentationType`

Exigence vector

Nom de l'ensemble de séries (obligatoire)

Ce champ est à remplir avec le nom (MD_Identifier) de la fiche de métadonnées de l'ensemble de séries correspondant : PLU, PLUi, Cartes Communales POS ou PSMV. Il permet de faire le lien entre métadonnée de données et métadonnées de service.

Xpath ISO 19115 `identificationInfo/MD_DataIdentification/citation/CI_Citation/series/CI_Series/name`

Valeur Pour les PLU :
Pour les PLUi :
Pour les Cartes Communales :
Pour les POS :
Pour les PSMV :
<valeurs en attente de la saisie des fiches et de la fourniture de ces valeurs par l'IGN>

2) Classification des données et services géographiques :

Catégorie thématique (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : **planningCadastre** (traduction de « Planification / Cadastre »)

Xpath ISO 19115 `identificationInfo[1]*/topicCategory`

Exigence planningCadastre

3) Mots-clés :

Mots clés obligatoire : Thème INSPIRE
(obligatoire)

L'objectif de cette catégorie est de faciliter la recherche détaillée de données et de la rendre la plus opérante possible.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : **usage des sols**

Nom du thésaurus : GEMET - INSPIRE themes, version 1.0

Date de publication : 2008-06-01

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/keyword

identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exigence

usage des sols

Mots clés recommandés

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : **Document d'urbanisme**

Nom du thésaurus : GEMET - Concepts, version 2.4

Date de publication : 2010-01-13

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/keyword

identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exigence

document d'urbanisme

Mots clés libres

Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés séparés :

- **PLUi, PLU, POS, CC, PSMV** (en fonction du type de document) en ajoutant la mention du type de document d'urbanisme sans abréviation .
- **planification**
- **données ouvertes**

Exemples

CC
Carte Communale
planification
données ouvertes

Remarque 1

un séparateur est inutile, car il y a un mot-clé par balise.

Remarque 2

D'après : <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/Guide-de-saisie-des-%C3%A9ments-de-m%C3%A9tadonn%C3%A9es-INSPIRE-v1.1-final-light.pdf#page=18> :

« Dans le cas de données sous licence ouverte, il convient d'ajouter un mot-clé '**données ouvertes**'. »

4) Situation géographique :

Rectangle de délimitation géographique (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés, le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. **Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées en WGS84**

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/westBoundLongitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/eastBoundLongitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/southBoundLatitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/northBoundLatitude

Exemple

Coordonnées exprimées en **WGS84** :

O : -4.24
 S : 41.34
 E : 10.81
 N : 50.79

Exigence

On utilise le point comme séparateur décimal, et non la virgule

Référentiel de coordonnées (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le système de coordonnées des données, avec utilisation du code EPSG ou du registre IGN-F.

Xpath ISO 19115

referenceSystemInfo*/referenceSystemIdentifier*/code

<gmx:Anchor

xlink:href="<http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154>">EPSG:2154</gmx:Anchor>

ou :

<gmx:Anchor

xlink:href="<http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGF93LAMB93>">IGNF:RGF93LAMB93</gmx:Anchor>

Exemples

Pour la métropole avec code EPSG :

<http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154>

Pour l'outre-mer (La réunion) avec registre IGN-F :

<http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGR92UTM40S>

Territoire	Code EPSG	Registre IGN-F
France métropolitaine	2154	RGF93LAMB93
Guadeloupe	32620	WGS84UTM20
Martinique	32620	WGS84UTM20
Guyane	2972	RGFG95UTM22
La Réunion	2975	RGR92UTM40S
Mayotte	4471	RGM04UTM38S
Saint-Pierre-et-Miquelon	4467	RGSPM06U21

5) Références temporelles :

Dates de référence (obligatoire)

Le champ **Date** est à remplir avec la valeur de la date de dernière révision au sens INSPIRE, c'est à dire la date d'approbation de la dernière procédure administrative ayant fait évoluer le document d'urbanisme (DATAPPRO). Dans le cas d'un PSMV cette date correspond à celle de l'arrêté préfectoral.

Le champ **Type de date** est à remplir avec la valeur « création » lors de la première constitution du lot, puis la valeur « révision » pour les versions ultérieures (y compris pour une procédure d'urbanisme qui ne serait pas une révision au sens urbanisme du terme).

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/citation*/date[./*/dateType*/text()='revision']*/date

Exigence

Date : **DATAPPRO** sous la forme **AAAA-MM-JJ** , exemple : **2016-01-20**
Type de date : **création** (la première fois) / **révision** (les fois suivantes)

6) Qualité et validité :

Généalogie (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec un texte faisant état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.

Le champ sera rempli avec les éléments suivants :

- le document source de la numérisation
- la version du standard de référence
- le nom du référentiel de saisie et son millésime

Dans les cas plus complets il est possible d'apporter des éléments d'information concernant le numéro de version du lot et sa durée de vie.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo*/lineage*/statement

Note : L'élément `scope>level` doit être fixé à « dataset ».

Exemple

Document d'urbanisme numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG du 02 octobre 2014. Ce lot de données produit en 2014 a été numérisé à partir du PCI Vecteur de 2013.

Exemple de généalogie sur les métadonnées de la Métropole Nice Côte d'Azur

Données numérisées à partir de l'application du CCTP "Dématérialisation des documents réglementaires d'urbanisme de Nice Côte d'Azur conformément aux prescriptions nationales pour une exploitation des données constituées dans le SIG communautaire."

Source du géoréférencement : le référentiel utilisé est celui du Plan Cadastral Informatisé de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Méthode de saisie : reconstruction par digitalisation à l'écran

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

**Exemple de
généalogie sur les
métadonnées de
GéoBretagne**

Données reçues déjà vectorisées par la DDTM 35 et corrigées par la
Communauté de Communes Côte d'Émeraude à partir de la base
cadastrale.

Résolution spatiale
(obligatoire)

Le champ est à remplir avec la valeur entière correspondant au
dénominateur de l'échelle.

Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la
production du document numérique ou la plus petite échelle (le plus
grand dénominateur) des différents plans ayant servi à la production des
documents numériques.

Xpath ISO 19115

**identificationInfo[1]*/spatialResolution*/equivalentScale*/denomina
tor**

Exigence 5000 (dans le cas d'une échelle 1/5000)

7) Conformité

Spécification (obligatoire)

La première exigence de conformité vise la mise en œuvre des règlements européens dits d'interopérabilité.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : références du standard sous la forme : CNIG <type de DU> <millesime standard> pour un standard CNIG
- date : date de validation du standard sous la forme AAAA-MM-JJ
- type de date : publication

On indiquera la conformité aux spécifications techniques INSPIRE, et la conformité au standard CNIG.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo/*/report/*/result/*/specification

Exemple pour un PLU conforme aux standard CNIG 2013

titre : CNIG PLU v2013
date : 2013-04-19
type de date : publication

Exemple pour une CC conforme aux standard CNIG 2014

titre : CNIG CC v2014
date : 2014-10-02
type de date : publication

Exemple de conformité par rapport au règlement interopérabilité INSPIRE

titre: RÈGLEMENT (UE) N° 1253/2013
date : 2013-10-21
type de date : publication

Exemple de conformité par rapport aux spécifications INSPIRE

Titre : INSPIRE Data Specification on Land use - Technical Guidelines, version 3.1
date : 2014-04-07
type de date : publication

Exemple pour un PLU conforme au règlement interopérabilité INSPIRE

Titre : Règlement n°1253/2013
date : 2013-10-21
type de date : publication

et au standard CNIG

Titre : CNIG PLU v2014
date : 2014-10-02
type de date : publication

Degré

Il s'agit du degré de conformité des données avec les spécifications. Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs : **true** (en cas de conformité) ou **false** (en cas de non conformité) ou bien la balise est laissée vide (en cas de non évaluation de la conformité)

Le degré est considéré comme « non évalué » si le champ n'est pas

présent.

Xpath ISO 19115 **dataQualityInfo/*/report/*/result/*/pass**

Exigence true / false / ou champ laissé vide

Exemple true

8) Contraintes en matière d'accès et d'utilisation :

Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les mentions concernant :

- les contraintes légales
- les contraintes de sécurité
- les contraintes d'usage

Xpath ISO 19115 Condition d'accès et d'utilisation :
identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/useLimitation
 Restriction d'accès public :
identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/accessConstraints='otherRestrictions' et :
identificationInfo[1]*/resourceConstraints*/otherConstraints

Recommandation Contraintes d'usage : **Licence ouverte v2.0**
 Contraintes d'accès : **Pas de restriction d'accès public**

Exemple utilisant une licence ODbL

Type de contrainte ISO	Champ utilisé	Élément de MD INSPIRE correspondant	Exemple de Valeur
Contraintes légales (MD_LegalConstraints)	Limitations d'usage <i>useLimitation</i> (CharacterString)	Conditions applicable à l'accès et l'utilisation	Licence ODbL + version et/ou date + URL vers le texte de la licence
	Contraintes d'usage <i>useConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	licence
	Contraintes d'accès <i>accessConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	otherRestrictions
	Autres contraintes <i>otherConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	Pas de restriction d'accès public

Limitation d'usage : **Licence ODbL mai 2013 (basée sur ODbL 1.0)**

Contrainte d'usage : **licence**

Contraintes d'accès : **otherRestrictions (Autres restrictions)**

Autres contraintes : **Pas de restriction d'accès public**

Exemples de contraintes légales (Géobretagne)

Contraintes légales : **Informations non opposables au tiers**

Contraintes légales : « *En dépit des efforts et diligences mis en œuvre pour en*

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

vérifier la fiabilité, le fournisseur n'est pas en mesure de garantir l'exactitude, la mise à jour, l'intégrité, l'exhaustivité des données et en particulier que les données sont exemptes d'erreurs, notamment de localisation, d'identification ou d'actualisation ou d'imprécisions.

Les données ne sont pas fournies en vue d'une utilisation particulière et aucune garantie quant à leur aptitude à un usage particulier n'est apportée par le fournisseur.

En conséquence, les utilisateurs utilisent les données sous leur responsabilité pleine et entière, à leurs risques et périls, sans recours possible contre le fournisseur dont la responsabilité ne saurait être engagée du fait d'un dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces données.

En particulier, il appartient aux utilisateurs d'apprécier, sous leur seule responsabilité :

- l'opportunité d'utiliser les données ;*
- la compatibilité des fichiers avec leurs systèmes informatiques ;*
- l'adéquation des données à leurs besoins ;*
- qu'ils disposent de la compétence suffisante pour utiliser les données ;*
- l'opportunité d'utiliser la documentation ou les outils d'analyse fournis ou préconisés, en relation avec l'utilisation des données, le cas échéant.*

Le fournisseur n'est en aucune façon responsable des éléments extérieurs aux données et notamment des outils d'analyse, matériels, logiciels, réseaux..., utilisés pour consulter et/ou traiter les données, même s'il a préconisé ces éléments.

L'utilisateur veille à vérifier que l'actualité des informations mises à disposition est compatible avec l'usage qu'il en fait. »

9) Organisation responsable de l'établissement, de la gestion, de la maintenance et de la diffusion des séries de données :

Organisme responsable de la ressource	Le champ est à remplir avec : <ul style="list-style-type: none">• l'organisme propriétaire de la donnée : Mairie / Communauté de communes• une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée.• Le rôle de cet organisme : owner (traduction de « propriétaire »)
Remarque	La balise « propriétaire » fera uniquement référence à l'autorité compétente du document d'urbanisme.
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/pointOfContact*/organisationName identificationInfo[1]*/pointOfContact*/contactInfo*/address*/electronicMailAddress identificationInfo[1]*/pointOfContact*/role
Exemple	Communauté de Communes TOURAINE VAL DE VIENNE
Exemple	amenagement.urbanisme@cc-tvv.fr
Exigence	owner

10) Métadonnées concernant les métadonnées

Point de contact pour la métadonnée Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

- l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource) : **(Mairie / Communauté de communes)**
- une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée.
- La nature de cette adresse : **pointOfcontact** (traduction de « Point de contact »)

Xpath ISO 19115 **contact*/organisationName**
contact*/address*/electronicMailAddress
contact*/role

Exemple Communauté de Communes TOURAINE VAL DE VIENNE

Exemple amenagement.urbanisme@cc-tvv.fr

Exigence pointOfContact

Date des métadonnées Date à laquelle l'enregistrement des métadonnées a été fait ou révisé

Xpath ISO 19115 **dateStamp**

Exigence La date est exprimée sous la forme AAAA-MM-JJ

Exemple 2017-05-29

Langue des métadonnées Langue des métadonnées.
Cet élément prend la valeur **fre** pour « français »

Xpath ISO 19115 **language**

Exigence fre